7 mai 2021
Rencontre avec les cités éducatives

Intervention de la Région Hauts-de-France

7 mai 2021
Rencontre avec les cités éducatives

- Introduction par *Agnès Andricq,* Directrice de la Mission Proch'Orientation *Pôle Education Lycée*
- Présentation de la démarche et des objectifs visés
- Présentation du projet de feuille de route régionale
- Focus sur deux dispositifs
- Echanges

Région
Hauts-de-France

- Introduction : Mme ANDRICQ, directrice Mission Proch’Orientation

Région
Hauts-de-France

❑ Présentation de la démarche mise en place par la Région

❖ Mise en place d'un **groupe de travail inter directions** pour recenser dans chaque direction, les dispositifs existants les plus pertinents répondant aux objectifs visés par les cités éducatives : *conforter le rôle de l'école, promouvoir la continuité éducative, ouvrir le champ des possibles*

❖ Directions mobilisées

- Pôle Éducation Lycées : Direction des politiques éducatives (DDPE) et Mission Proch'Orientation
- Direction de l'Aménagement du Territoire et du Logement (DATL)
- Direction de la formation professionnelle (DFP)
- Mission Transition Numérique (MTN)
- Direction de l'apprentissage et de l'alternance (DIRAA)
- Direction des sports, de la jeunesse et de la vie associative (DSJVA)
- Direction de la création artistique et des pratiques culturelles (DCAPC)
- Direction de la santé
- Direction des partenariats économiques, de la pêche et de l'artisanat (DPEAP)
- …

❖ Proposition de mobilisation **d'un réseau d'interlocuteurs régionaux territoriaux** à partir du réseau existant au sein des directions (ex : chargés de mission territoriaux)

⇨ Mise à disposition dans un premier temps, d'une boite mail fonctionnelle pour recenser les besoins et répondre aux interrogations des cités : citeseducatives.hdf@hautsdefrance.fr

Région Hauts-de-France

❖ Projet de feuille de route – grands axes d'intervention de la Région au regard de ses compétences et politiques

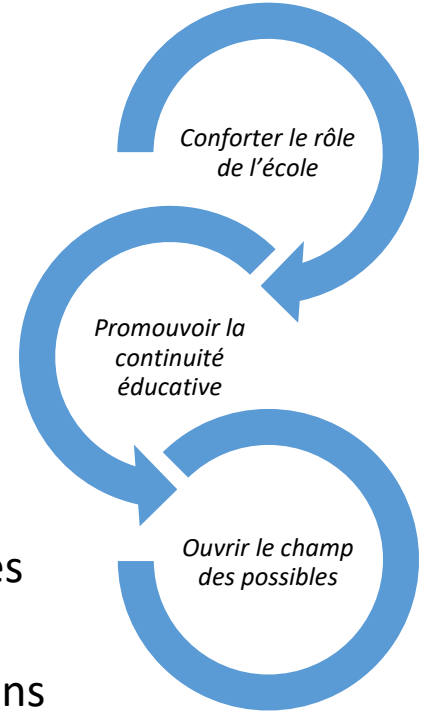

A travers les cités éducatives, la Région souhaite expérimenter la mobilisation des dispositifs de droit commun de la Région dans les QPV et ainsi favoriser l'accès des publics des quartiers prioritaires à l'ensemble des dispositifs de la Région.

La Région souhaite donc :

<u>En matière d'orientation, d'information et de formation</u> :

Rendre l'action d'information sur les métiers et les formations plus lisible et plus accessible et rendre les jeunes acteurs de leur orientation

Mobiliser les structures d'orientation (les Missions Locales par exemple) pour accompagner les 16/25 ans

Favoriser l'accès aux dispositifs de formation professionnelle notamment en lien avec les problématiques d'illettrisme, d'illectronisme et découverte des métiers

<u>Sur l'insertion professionnelle, l'emploi et la création d'activités</u>

Favoriser l'emploi et l'insertion des jeunes en difficulté

Sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat

<u>Sur l'apprentissage</u>

Proposer des conditions optimales d'accueil et de formation aux apprentis et investir dans l 'appareil de formation

Région Hauts-de-France

❖ Projet de feuille de route – grands axes d'intervention de la Région au regard de ses compétences et politiques

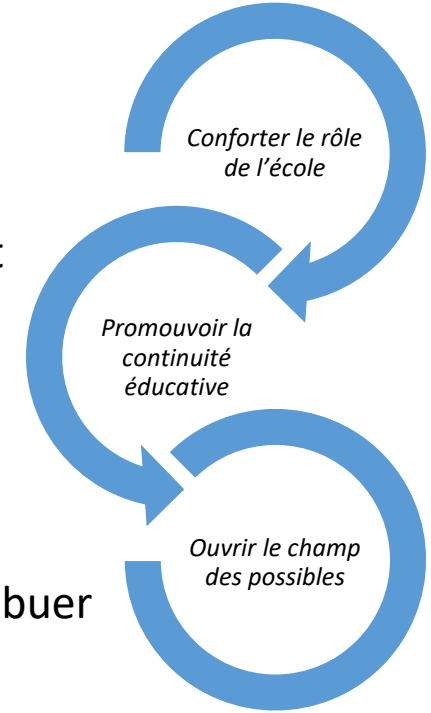

A travers les cités éducatives, la Région souhaite expérimenter la mobilisation des dispositifs de droit commun de la Région dans les QPV et ainsi favoriser l'accès des publics des quartiers prioritaires à l'ensemble des dispositifs de la Région.

La Région souhaite donc :

<u>Concernant les lycéens:</u>

Proposer des conditions optimales de scolarité, leur apporter les moyens de s'ouvrir à la vie et contribuer à la réussite de tous les lycéens

<u>Sur le numérique :</u>

Favoriser l'accès au numérique via l'accès au matériel et à la formation pour les publics les plus fragiles

<u>Sur la santé</u>

Promouvoir la continuité éducative et développer la prévention hygiène

<u>Sur l'accès à la culture</u>

Favoriser une offre culturelle équilibrée permettant un aménagement culturel des territoires notamment porteurs de cités éducatives

<u>Points de vigilance</u> contexte pré-électoral, évolution possible des dispositifs

Région Hauts-de-France

❖ FOCUS sur la mission

PROCH' ORIENTATION

Les professionnels à la rencontre des jeunes

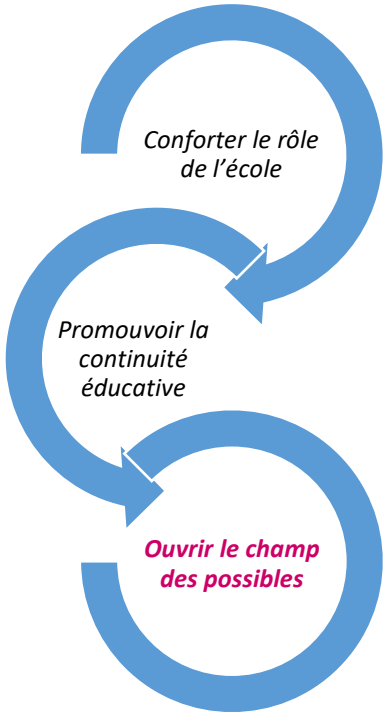

- ✓ **5 septembre 2018 Loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel »** qui transfère la compétence de l'information sur les métiers et les formations à destination des publics scolaires, étudiant·e·s et apprenti·e·s aux Régions.
- ✓ **28 mars 2019 Délibération cadre de la région Hauts-de-France** fixant les objectifs de sa politique sur ces nouvelles compétences ainsi que l'outil destiné à le mettre en œuvre sous le label « Proch'Orientation ».
- ✓ **28 mai 2019 Cadre national de référence** relatif à la mise en œuvre des compétences de l'État et des régions en matière d'information et d'orientation :

L'État ➡ la définition de la politique d'orientation, la décision d'orientation et d'affectation des élèves et leur accompagnement.

Les Régions ➡ l'élaboration de la documentation de portée régionale, l'organisation des actions d'information sur les formations et les métiers et la diffusion de l'information nationale, régionale, et européenne.

Région Hauts-de-France

PROCH' ORIENTATION

Les professionnels à la rencontre des jeunes

Expérimentations

Appel à projet

Salons et forums

Site/Agenda/ Actualités/ Jeu des métiers

Ligne éditoriale

Bus de l'orientation / Car Podium

Conventions de stage

Les « rendez-vous » de Proch'Orientation

Plus de 1300 ambassadeurs des métiers mobilisables

Conforter le rôle de l'école

Promouvoir la continuité éducative

Ouvrir le champ des possibles

Région Hauts-de-France

❖ FOCUS sur les politiques européennes et régionales à destination des publics des quartiers prioritaires

Région Hauts-de-France

4 priorités…

- Développement économique et accès à l'emploi
- Contribution à la mise en œuvre de la Troisième Révolution Industrielle (TRI) - Rev3
- Amélioration du cadre de vie pour une meilleure appropriation par les habitants de leur quartier et leur habitat
- Soutien des Projets d'Initiatives Citoyenne (PIC)

… 3 points d'entrée favorisant l'innovation

- Le numérique
- L'innovation sociale
- La participation des habitants

Convergence des fonds régionaux et FEDER/FSE pour les quartiers du Contrat de Ville

- La mobilisation du droit commun régional
- Le PO 2014-2020 volet urbain avec l'Investissement Territorial Intégré - ITI
- Des crédits spécifiques pour les dispositifs :
  - Soutien régional à l'emploi et à l'innovation - SREI et Projets d'Initiative Citoyenne (PIC)
  - Nos Quartiers d'Eté - NQE
  - Contribution au NPNRU

❖ FOCUS sur le dispositif SREI

AAP politique de la ville Etat/EPCI/ville lancé en fin d'année – Région partenaire -
Gouvernance AAP conjointe Etat/pilote du contrat de ville (EPCI/commune) – Région associée -

Sélection des projets entre novembre et mars par les partenaires du CDV
Projets Région retenus pour un financement SREI :
- respectant une ou plusieurs des 4 priorités régionales
- en cohérence avec les autres politiques régionales
- si impossibilité de mobiliser le droit commun

*les projets financés par la Région doivent être validés par les partenaires du CDV
*possibilité d'intervenir sur des actions hors priorité, « figures libres » (dans les domaines de la santé, de la culture, du sport, de la parentalité notamment)

Bénéficiaires : principalement associations et collectivités locales

Exemples de projets dans l'Oise
Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise - Accompagnement scolaire au sens large et français langues étrangères - Association. culturelle La Fontaine
MERU - Médiateur à l'école, dispositif de Médiateur social en milieu scolaire - Association de Médiation Interculturelle - AMI

Région Hauts-de-France

❖ FOCUS sur les Projets d'initiative citoyenne (PIC)

Les PIC sont financés dans le cadre du dispositif SREI (Soutien régional à l'emploi et à l'innovation)

Une enveloppe est allouée à une structure associative souhaitant porter ce fonds avec pour objectifs de :

- Favoriser et accompagner les initiatives d'habitants et développer le lien social,
- Valoriser différentes expériences autour de 10 thématiques définies par la Région

En finançant des microprojets portés par des habitants ou des associations locales

Le fonds doit être porté par une association et être au minimum cofinancé par une collectivité territoriale.

Exemples de projets :

Sin-le-Noble : « Conte pour Enfant » par l'Etoile Cycliste
Anzin : « Une ruche au collège » et « Stop aux harcèlement, à nous de jouer »
Archicourt : « Retour vers le Passé » par l'Association Parents d'élèves du collège Adam de la Halle

Région
Hauts-de-France

7 mai 2021
Rencontre avec les cités éducatives

Intervention de la Région Hauts-de-France

questions/réponses